

Particuliers

Calculer le montant de la gratification minimale d'un stagiaire

[Accéder au Simulateur](#)

Un employeur (public ou privé) qui vous accueille en stage doit vous verser une **gratification horaire minimale** lorsque, au cours d'une même année d'enseignement, votre durée de présence effective dans votre organisme d'accueil est supérieure à 308 heures.

Ce simulateur vous permet de calculer :

Le montant de la gratification minimale due pour chaque mois du stage (gratification mensuelle)

Le montant total de la gratification due pour toute la durée du stage (gratification totale)

Le montant mensuel à verser en cas de lissage de la gratification sur la totalité de la durée du stage (gratification mensuelle lissée)

Attention

en cas d'utilisation du navigateur Internet Explorer (IE), cet outil fonctionne uniquement avec les versions 9 et suivantes.



MAIRIE DE SOLENZARA

Piazza di a Meria
20145 - SOLENZARA

Lun - Ven : 8h > 12h 14h > 17h

04 95 57 40 05